



## AUTORISATION DE SOINS

Je soussigné(e).....

père, mère, tuteur légal de l'enfant .....

autorise les responsables du club « Chevreuse GRS » à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention chirurgicale urgente, maladie contagieuse ou toute autre affection grave, après consultation d'un praticien. Je m'engage à rembourser à « Chevreuse GRS » l'intégralité des frais médicaux et pharmaceutiques déboursés éventuellement pour mon compte.

Date .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

## DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

autorise

n'autorise pas

à titre gratuit, l'association Chevreuse GRS à photographier ou à filmer

moi

ma fille \_\_\_\_\_

dans le cadre des différents événements ou activités que l'association organise.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'Association, notamment sur le site internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'Association.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'association Chevreuse GRS qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image ou celle de ma fille dans le cadre précité. En contrepartie, l'association Chevreuse GRS s'engage à respecter l'image et à ne l'utiliser que dans le cadre précédemment défini.

Date .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

## AUTORISATION DE QUITTER LE GYMNASSE pour les mineurs

Je soussigné (e) .....

autorise

n'autorise pas

Mon enfant à quitter seule le gymnase après son cours, non accompagnée d'un de ses parents.

Date .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

## ADHESION A LA CHARTE DE LA GYMNASTE

Je reconnais avoir parfaitement pris connaissance de la charte de la gymnaste 2020/2021 du club de Chevreuse GRS, et je m'engage à en respecter tous les termes.

**La gymnaste**

Nom et prénom

**Le représentant légal pour les mineurs**

Nom et prénom

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

## Partie à conserver par l'adhérent

Groupe : \_\_\_\_\_  
1er entraînement : Jour \_\_\_\_\_ Heure \_\_\_\_\_  
2ème entraînement : Jour \_\_\_\_\_ Heure \_\_\_\_\_  
3ème entraînement : Jour \_\_\_\_\_ Heure \_\_\_\_\_

### SEUL UN DOSSIER COMPLET COMPRENANT LE REGLEMENT VALIDE L'INSCRIPTION

#### Composition du dossier :

- La fiche d'inscription complétée
- 1 certificat médical (datant de moins de 3 mois à l'inscription) autorisant la pratique de la Gymnastique Rythmique (avec mention en compétition pour les gymnastes concernées) **ou le questionnaire de santé** dûment complété si le certificat médical précédent date de moins de 2 ans uniquement pour les loisirs et les compétitions jusqu'au niveau fédéral
- 1 autorisation de droit à l'image
- 1 autorisation de soins médicaux
- 1 adhésion à la charte de la gymnaste
- Le paiement de l'inscription

#### TARIFS

- un chèque à l'ordre de 'Club de la vallée CHEVREUSE GRS', du montant annuel de la cotisation soit :

**groupes petite enfance** : 225 euros (203€ pour une ré-inscription)

(possibilité de régler en 3 fois soit pour 225 € : 75+75+75, pour 203€ : 67+67+69)

**groupes loisirs** : 260 euros (234€ pour une ré-inscription)

(possibilité de régler en 3 fois soit 260€: 90 +90 +80, pour 234€ : 78+78+78)

**groupes compétitions** :

420 euros pour deux entraînements par semaine (378 € pour une ré-inscription)

(possibilité de régler en 3 fois soit 420 EUROS :140+140+140, pour 378€ : 126+126+126)

500 euros pour trois entraînements par semaine (450 € pour une ré-inscription)

(possibilité de régler en 3 fois soit 500 EUROS :170+170+160, pour 450€ : 150+150+150)

*Pour les cours compétition, la cotisation inclut la fourniture des justaucorps pour les équipes le jour des compétitions (seule une caution est demandée et sera restituée en fin de saison ).*

**Le montant de la cotisation inclut l'achat de la licence.**

**Une réduction de 20 EUROS est accordée à partir du 2ème enfant**

Pour les jeunes (-18 ans) domiciliés à CHEVREUSE, la municipalité accorde une subvention de **35 euros** pour l'inscription à une activité. La déduire directement sous réserve de la présentation au club d'un justificatif de domicile, **sans passer par la mairie.**

Les inscriptions se font :

1- De préférence par courrier auprès de :

Mme DURAND Graziella  
14 rue Diderot  
78460 CHEVREUSE  
tel : 06 61 00 73 20  
gbdurand@wanadoo.fr

2- Lors de la journée des associations de Chevreuse le 5 septembre 2020, de St Rémy les Chevreuse le 6 septembre 2020, ou de Magny Les Hameaux le 5 septembre 2020, **DANS LA MESURE DES PLACES DISPONIBLES.**

**Début des cours le samedi 19 septembre 2020**

**Nous vous rappelons que les gymnastes doivent arriver impérativement 10 minutes avant le début du cours afin de bénéficier pleinement de leur temps de pratique sportive.**